



Procès-verbal du conseil municipal du 18 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 septembre à 18h30, le conseil municipal de la commune de Pont l'Abbé d'Arnoult, régulièrement convoqué le 09 septembre 2025, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, 26 place du Général de Gaulle à Pont l'Abbé d'Arnoult, sous la présidence d'Alexandre SCHNEIDER, Maire.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs : SCHNEIDER Alexandre, MOURET Sylvie, BRISSON Hervé, BRUN Françoise, LEROUGE Michel, TRIPOTEAUD Dominique, LHERMENIER Sandrine (arrivée à 18h32), RENAUDIN Stéphanie, NOUVEAU Maria-José, BON Jean-François, COMBAUD Benoit, VAN VLAMERTYNGHE Alain, MATHIEU Nelly.

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

M. DOUET Jean-François, pouvoir donné à M. SCHNEIDER Alexandre
M. AUBRY Jérôme, pouvoir donné à M. COMBAUD Benoit
M. NEVES Jaime, pouvoir donné à M. TRIPOTEAUD Dominique
M. STAUDER Jean-Denis, pouvoir donné à Mme NOUVEAU Maria-José
Mme CLERBOUT Micheline, pouvoir donné à Mme RENAUDIN Stéphanie

Etaient absents excusés :

Etaient absents : Mme PARROT Claire

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie RENAUDIN

Nombre de membres :

Règles de quorum : Majorité des membres présents =10

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 18

Pouvoirs : 5

Date d'affichage de la convocation : 09 septembre 2025

L'ordre du jour était le suivant :

- A0 – Approbation du procès-verbal du 28 août 2025
- A1 – EAU 17 – Convention relative à l'utilisation des bornes de puisage
- A2 – Organisation des cours de natation – Signature de la convention
- B3 – Accroissement temporaire d'activité
- C4 – Achat de parcelles de terrain cadastrées AD0001 et AD0028
- D5 – Budget commune – Décision modificative n° 2
- D6 – Tarifs 2025 – Modification
- Z7 – Questions et informations diverses

Ouverture de la séance à 18h30

A – Administration générale

A0 – Approbation du procès-verbal du 28 août 2025

Adopté à l'unanimité.

Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0

- ❖ Arrivée de Mme LHERMENIER à 18h32.

A1 – EAU 17 – Convention relative à l'utilisation des bornes de puisage

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une borne de puisage est mise à la disposition de la commune et des professionnels par EAU 17 pour permettre de prélever de l'eau en grande quantité pour des usages en extérieur sans perturber le fonctionnement du réseau d'eau potable.

Afin d'encadrer les modalités techniques et financières de l'utilisation de ces bornes de puisage, il est nécessaire de signer une convention avec EAU 17.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0

A2 – Organisation des cours de natation – Signature de la convention

Monsieur le maire rappelle qu'au cours de l'année scolaire 2024/2025, les élèves de l'école René Caillé ont pu bénéficier de cours de natation effectués à la piscine de la base aérienne. Les enfants et les institutrices étaient ravis.

Ces cours sont renouvelés pour cette année scolaire.

Monsieur le maire explique les tarifs et les coûts de transport.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0

B – Ressources Humaines

B3 – Accroissement temporaire d'activité

Il est proposé au conseil municipal de créer un poste comme suit :

- ❖ Création à compter du 1^{er} octobre 2025 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, par référence au grade d'Adjoint administratif, relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet. La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 401 du grade de recrutement.

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 12 mois maximum pendant une même période de 18 mois.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget 2025 de la collectivité.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0

C – Urbanisme

C4 – Achat de parcelles de terrain cadastrées AD0001 et AD0028

Monsieur le maire explique avec le plan cadastral l'utilité de racheter ces parcelles, d'une surface respective de 601 m² et 24 934 m², au prix de 2 € / m², pour faire une voie d'accès piétonne sécurisée pour aller à l'école Saint-Louis, agrandir le cimetière et mettre en place un système de gestion d'eau.

Prix proposé 51 070 €.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0

D – Finances

D5 – Budget commune – Décision modificative n° 2

Les différents mouvements de crédits sont exposés au conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0

- ❖ Départ de M. BRISSON à 18h48.

D6 – Tarifs 2025 – Modification

Dans le cadre de l'organisation des manifestations, Monsieur le maire propose au conseil municipal de modifier les tarifs comme suit :

- ⇒ Soirée réveillon 89 € au lieu de 85 €
- ⇒ Repas 5 : 10 €

Adopté à l'unanimité.

Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0

E – Patrimoine, culture, sport, tourisme

NEANT

F – Intercommunalité

NEANT

Z – Questions et informations diverses

Z7a – Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

Monsieur le maire indique au Conseil Municipal qu'il a reçu 2 DIA mais aucune préemption.

Z7b – Compte Financier Unique (CFU)

Monsieur le maire explique en quoi consiste le CFU.

Z7c – EAU 17 - Rapport d'activité 2024

Z7d – GSCF - Rapport d'activité 2024

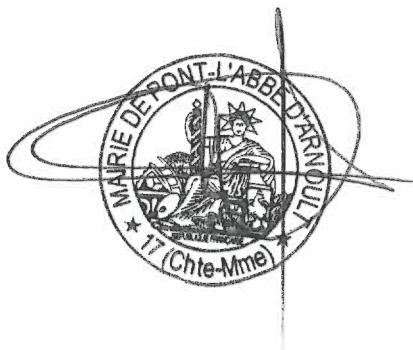
Monsieur le maire nous informe que c'est la première fois que le Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF) nous envoie un rapport d'activité.

Z7e – Informations diverses

- ❖ DETR : la commune recevra 13 000 € d'aide pour la rénovation de la poste, dont 3 000 € « Petite Ville de Demain ».
- ❖ Monsieur VAN VLAMERTYNGHE demande s'il y aura une modification de la circulation pendant les travaux du porche fin 2025. Monsieur le maire répond que oui.
- ❖ Rue Port Paradis : mise en place d'un ralentisseur supplémentaire. Un radar installé.
- ❖ Travaux rue René Caillé : 1 écluse + 1 chicane + places de parking.
- ❖ Réflexion pour un zonage dans la commune à 30 Km/h.
- ❖ Monsieur le maire rappelle le programme du bicentenaire de ce week-end.

Clôture du conseil à 19h00

Le Maire,
Alexandre SCHNEIDER



La secrétaire de séance
Stéphanie RENAUDIN